

AR-0123-2025

ARRETE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU JURY DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'INGENIEUR TERRITORIAL SPECIALITE « INFRASTRUCTURES ET RESEAUX » SESSION 2025

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 42 ;
- Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
- Vu le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu l'arrêté n° AR-0374-2024 en date du 28 novembre 2024 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant ouverture des concours externe et interne d'ingénieur territorial spécialité « infrastructures et réseaux » session 2025 ;
- Vu la correspondance en date du 14 novembre 2024 du Président du CNFPT relative à la désignation d'un représentant au jury des concours externe et interne du concours d'ingénieur territorial, session 2025 ;
- Vu le procès-verbal de désignation du représentant du personnel de catégorie A au jury des concours externe et interne d'ingénieur, spécialité « infrastructures et réseaux », ouverts par le Centre de Gestion de la Gironde au titre de l'année 2025 et établi le 10 octobre 2024 :

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> - Sont nommées comme membres du jury des concours externe et interne d'ingénieur territorial les personnes suivantes :

Elus locaux:

- M. Christian BARDET, Conseiller Municipal de Condéon,
- M. Alain MANO, Maire-Adjoint de Mios,
- Mme Karine PALIN, Maire de Soussans.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud CS 10019 33049 Bordeaux cedex

05 56 11 94 30 cdg33@cdg33.fr www.cdg33.fr

Fonctionnaires territoriaux:

- Mme Cécile BARUSSAUD, Ingénieur principal,
- M. Franck BOUILLON, Ingénieur principal, représentant du personnel,
- M. Maxime VACHON, Ingénieur.

Personnalités qualifiées :

- Mme Hélène BARBOT, Chargée de mission urbanisme et habitat, représentante du CNFPT.
- M. Jérôme BRUSQUE, Responsable de service intercommunal voirie, réseau et aménagement,
- Mme Claire STARZYK, Responsable voirie et infrastructures.
- ARTICLE 2 La présidence du jury est confiée à Monsieur Alain MANO, Madame Karine PALIN est désignée comme remplaçante éventuelle du Président du jury en cas d'empêchement de celui-ci.
- ARTICLE 3 En sus des membres de jury mentionnés ci-dessus, des correcteurs pourront être désignés ou nommés pour participer avec les membres du jury à la correction des épreuves écrites ou aux interrogations orales.
- ARTICLE 4 Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Immeuble HORIOPOLIS
25 rue du Cardinal Richaud
CS 10019
33049 Bordeaux cedex

Fait à **BORDEAUX**, Le 0 4 AVR. 2025 P/ Le Président,

Christophe DUPRAT

4ème Vice-Président

Maire de Saint-Aubin-de-Médoc

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

0 7 AVR. 2025

PUBLIE LE :

0 8 AVR. 2025

Acte à classer

AR-0123-2025

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL 2 2025-04-07T15-09-31.00 (MI260322044)

Identifiant unique de l'acte :

033-283300036-20250404-AR-0123-2025-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte:

Arrêté portant nomination des membres du jury des co

externe et interne d'ingénieur territorial spécialité

"Infrastructures et réseaux" Session 2025

Date de décision :

04/04/2025

Certifié Conform

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

4. Fonction publique

4.4. Autres categories de personnels

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

ING25 Arrêté portant nomination des

Multicanal: Non

membres du jury.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 07/04/25 à 15:09

Date 07/04/25 à 15:09

Date 07/04/25 à 15:13

Par THIERY Charlotte
Par THIERY Charlotte